Parce que les vacances, c'est essentiel

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances au service de la cohésion sociale



Seniors en Vacances

Un outil innovant d'action sociale au service de la prévention de la perte d'autonomie



Une réponse à un besoin spécifique



Une problématique :
l'abandon des
vacances

En raison coût des vacances...

...mais aussi de la santé, des difficultés organisationnelles, de l'isolement social

De plus en plus de retraités en situation d'aidants

Un programme de l'ANCV

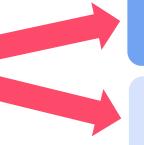
Des séjours de 5 ou 8 jours sélectionnés par l'ANCV

Des formules en tout compris

Une aide financière en fonction des revenus ou du statut d'aidant

Ce que cela implique

Etre un acteur social en lien avec des personnes âgées et des aidants



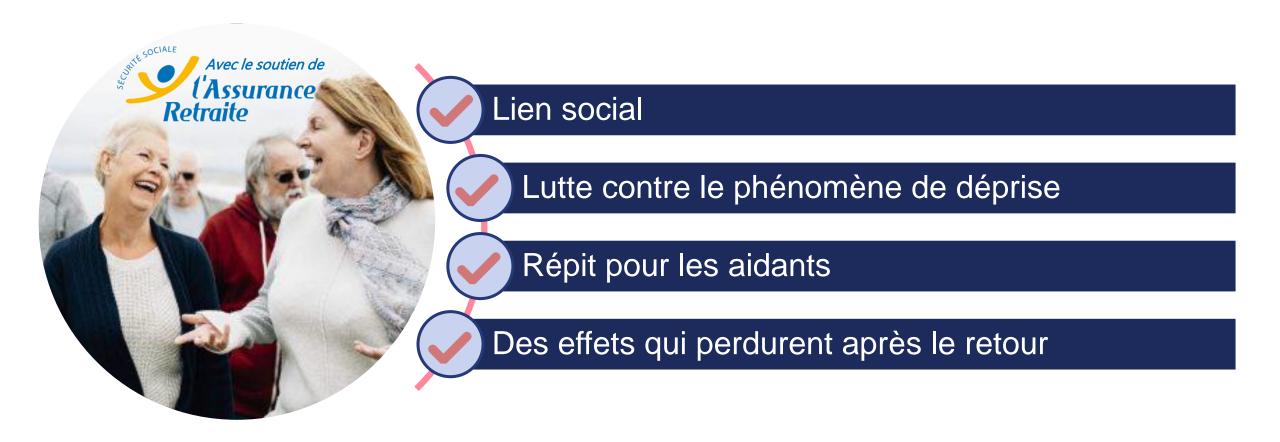
Constituer un groupe, choisir une destination, récupérer les justificatif, gérer la réservation et les inscriptions

Promouvoir la modalité de départ individuelle

Un outil innovant d'accompagnement pour vos publics



Des effets bénéfiques pour la prévention de la perte d'autonomie



Mais concrètement?



Pour qui?

- Tous les retraités +60 ans et les personnes handicapées +55 ans
- Les aidants proches d'âgés dépendants peu importe leur âge
- Les aidants professionnels
- Les jeunes de moins de 18 ans

Où et quand?

- Atlantique, Manche, Méditerranée
- Montagne, campagne
- Paris
- Union Européenne
- Toute l'année sauf juillet et août
- Des séjours pour les fêtes de fin d'année

Quoi?

Un séjour de 5 jours/4nuits, ou 8 jours/7 nuits avec

- Pension complète
- Hébergement
- Animation
- Visite
- Transport sur place

Mais encore?



Le coût d'un séjour?

- 343 € maximum pour les séjours de 5 jours/4 nuits
- 410 € maximum pour les séjours de 8 jours/7 nuits
- Pour les mineurs qui partent avec un retraité: 208 € pour 5 jours/4nuits et 250 € pour 8 jours/7 nuits

Selon les revenus déclarés du retraité?

L'hébergeur recevra pour le retraité une aide de :

- 135 € pour un séjour de 5 jours/4 nuits
- 160 € pour un séjour de 8 jours/7 nuits
- + 50€ de la CARSAT si en tant que porteur de projet vous organisez pour la première fois un séjour

Le prix pour le retraité sera <= 158€/ 200€ selon la durée du séjour

Si je fais partir des aidants

- Aide versée sans condition de ressources
- Je dois justifier de mon statut d'aidant (pour les aidants proches) ou de la nécessité de ma présence (pour les aidants professionnels)

Le proche aidant peut partir avec ou sans la personne aidée

Des séjours de qualité Exemple pour 8 jours









Village Vacances à CARCANS (33)



Dans la forêt des Landes girondines, en bord de lac, un point de départ idéal pour visiter le Médoc!



Excursions à Bordeaux, Cap Ferret, Lacanau, Le Verdon-sur-Mer, vigneron...

Des séjours de qualité toute l'année





97% de satisfaction

chez les partenaires et seniors

SEV en groupe: comment faire?



1

Conventionnement avec l'ANCV

Constitution du groupe et demande d'attribution d'aides financières en lien

avec le référent ANCV

Instruction de la demande et notification des aides

6

Départ en vacances!

Inscription des participants et récupération des justificatifs par le porteur de projet

Choix du lieu et réservation par le porteur de projet

SEV individuel: comment faire?



1

Conventionnement avec l'ANCV

Mise à disposition par l'ANCV de supports de communication à destination des seniors

- ☐ Plaquettes de présentation
- ☐ Inserts presse,
- ☐ Affiches et flyers,
- ☐ Emailings traçables...



Notre bilan





APPEL A PROJETS

Départs en vacances des personnes âgées dépendantes et/ou de leurs aidants



Une réponse à un besoin spécifique



Une problématique : l'abandon des vacances

Difficultés
organisationnelles et
financières pour les
vacances d'une personne
âgée dépendante

Le fardeau de l'aidant ne rend pas aisé la planification d'un séjour, seul ou avec l'aidé Besoin d'accompagnement et de résilience renforcé dans la crise sanitaire

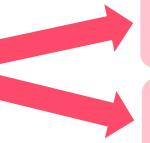
Un appel à projets de l'ANCV

Des séjours de 1 à 3 nuits

Le programme totalement à la main du porteur de projet Une aide financière versée en amont du séjour

Ce que cela implique

Etre un acteur social en lien avec des personnes âgées dépendantes et des aidants



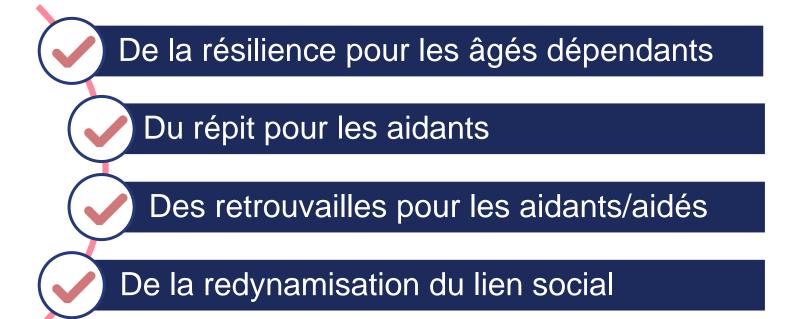
Bâtir un projet de vacances et son budget, le mener à bien et conserver les justificatifs

Constituer un groupe de personnes âgées dépendantes et/ou de leurs aidants

Un outil innovant d'accompagnement pour vos publics



Des effets bénéfiques notamment après la crise sanitaire



Mais concrètement?



Pour qui?

- Les personnes âgées dépendantes
- Les aidants proches d'âgés dépendants peu importe leur âge
- En groupe composé d'âgés dépendants et/ou d'aidants
- Les professionnels et les bénévoles

Où et quoi?

- Le projet et le budget sont
 à la main du porteur
- Le budget **comprend**:
 - Hébergement et pension
 - Transport
 - Animations/visites
 - Interventions extérieures
- Le budget ne comprend pas le salaire des employés du porteur mais comprend le coût total de leur participation

Mais encore?



L'aide de l'ANCV?

- 3 500 € maximum
- A concurrence de 50% du coût global du projet
- Vous devez vous assurer du maintien de ce pourcentage max
- Un reste à charge **obligatoire** pour les participants
- Des cofinancements possibles
- Vous hébergez habituellement les participants? Vous devez cofinancer le projet

Et après le séjour?

- Vous répondez à un questionnaire d'évaluation
- Vous envoyez les justificatifs financiers du séjour et le budget réalisé à l'ANCV
- Dans le mois qui suit le retour

Des exemples de séjours



Un séjour de deux nuits pour 5 âgés dépendants et 3 accompagnateurs porté par un EHPAD situé à 135km de Cabourg 2180 € Aide: 1090€

Cabourg Montbrun les Bains **Figeac**

Un séjour d'une nuit pour 3 âgés dépendants, 3 aidants et 3 accompagnateurs porté par un CCAS situé à 136km de Figeac 1838 €

Aide: 910€

Un séjour de trois nuits pour 12 aidants et 1 accompagnateur porté par une caisse de retraite situé à 84km de Montbrun 2253 €

Aide: 1100€

SEV en groupe: comment faire?



Organisation du projet de séjour, de son budget et du groupe des participants

Demande d'aide financière à l'ANCV via le CDAS

Instruction de la demande par le CDAS

6

Départ en vacances!

Notification de l'aide et versement en une fois

Validation par l'ANCV

Vous nous rejoignez?



8

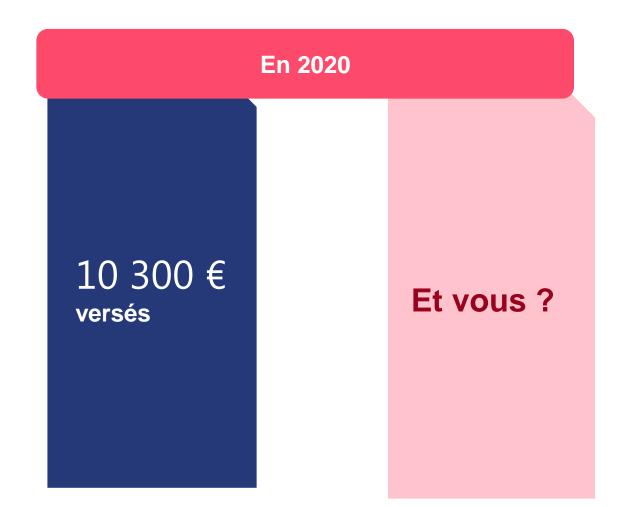
Projets financés

pour

61

Bénéficiaires

34 dépendants 27 aidants



Comment faire?





Consultez notre site internet :

http://www.ancv.com/seniors-en-vacances



Contactez le référent ANCV de votre territoire Centre-Val de Loire

jkernen@ancv.fr